



Agenda n° 4

RAPPORT SUR

LES QUESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE  
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE PRESENTE PAR  
LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU  
COMMERCE

A

LA 42<sup>e</sup> SESSION DU COMITE DE SUIVI DU COMITE  
PERMANENT POUR LA CO-OPERATION ECONOMIQUE ET  
COMMERCIALE DE L'OCI  
(COMCEC)



## Table des matières

<i>Note introductive</i> .....	1
<i>Section I : Développements récents des activités de l'OMC relatives aux Etats membres de l'OCI</i> .....	3
A. Développements récents à l'OMC _____	3
B. Mise en œuvre de l'accord de facilitation des échanges _____	5
<i>Section II : Les activités du CIDC dans le cadre de l'OMC</i> .....	6
A. Négociations commerciales _____	6
B. Activités de la facilitation des échanges _____	8
<i>Section III : Formation des entreprises sur les questions du commerce international</i> .....	11
A. Formations dédiées au commerce international _____	11
B. Programmes et formations ciblant l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes dans les pays de l'OCI _____	12
C. Formations au profit des opérateurs touristiques _____	14
<i>Section IV : Etat des lieux des accessions des pays membres de l'OCI à l'OMC</i> .....	17
A. Processus d'accession et assistance technique _____	17
B. Etat des adhésions des pays de l'OCI à l'OMC _____	17
<i>Conclusion</i> :.....	20
<i>Annexes</i>	

## NOTE INTRODUCTIVE

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce, organe subsidiaire de l'Organisation de la Coopération Islamique chargé de la promotion du commerce entre les pays islamiques, a été chargé par le Secrétariat Général de l'OCI et par le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale pour les Pays Islamiques (COMCEC), de suivre en collaboration avec le Groupe de la Banque Islamique de Développement, les négociations commerciales multilatérales tenues au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et d'offrir l'appui, la formation et l'assistance technique aux Etats Membres de l'OCI.

A ce titre, le CIDC présente régulièrement des rapports sur l'évolution des négociations de l'OMC aux réunions annuelles du COMCEC, de la Commission Islamique pour les Affaires Economiques, Culturelles et Sociales de l'OCI et au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI.

De même, le CIDC élabore des rapports et des études dans le cadre des préparations aux réunions ministérielles de l'OMC en vue de faire connaître les points de vue des pays islamiques et d'essayer de dégager une plateforme commune pouvant concilier les différentes positions sur les sujets en discussion.

En outre, le Centre organise des séminaires et des ateliers sur les négociations commerciales multilatérales au profit des représentants des États membres de l'OCI des secteurs public et privé et sur les négociations commerciales intra-OCI.

Le présent rapport intervient dans une conjoncture internationale particulièrement instable, marquée par la persistance et l'intensification des tensions géopolitiques dans plusieurs régions du monde, notamment dans la région du Golfe. Cette situation engendre des perturbations significatives dans l'approvisionnement en produits énergétiques, avec des répercussions négatives sur le commerce international ainsi que sur les chaînes de production à l'échelle mondiale.

Selon les estimations récentes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le volume du commerce mondial, après une contraction de l'ordre de -5 % en 2023, n'a enregistré qu'une reprise modérée en 2024 (+2,3 %), suivie d'une croissance encore fragile en 2025 estimée entre +2,5 % et +3 %. Pour 2026, les projections demeurent incertaines, avec une progression attendue autour de +3 %, sous réserve de l'évolution des tensions géopolitiques et des conditions financières internationales. Ces fluctuations s'expliquent notamment par les perturbations persistantes des chaînes logistiques, du renchérissement récent des produits pétroliers, de la volatilité des prix des matières premières, ainsi que par les politiques monétaires restrictives et les variations du dollar américain.

Dans ce contexte contraint, les économies des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont fait preuve d'une résilience relative. Le volume global de leur commerce avec le reste du monde, après avoir enregistré 5 trillions USD en 2025, se stabilisera autour de 5,1 trillions USD, selon les estimations de 2026. Cette tendance est portée notamment par la reprise des exportations de services, la diversification des partenaires commerciaux et l'intensification du commerce intra-OCI, malgré un environnement international toujours incertain.

La volonté des États membres de l'Organisation de la coopération islamique de contribuer au redressement du commerce mondial s'est illustrée à travers leur implication active dans les travaux de l'Organisation mondiale du commerce. Ainsi, la 12e Conférence ministérielle (CM12), tenue à Genève en 2022, a été présidée par le Kazakhstan, suivie de la 13e (CM13) organisée à Abu Dhabi en 2024, sous la présidence des Émirats arabes unis. Dans cette continuité, la 14e Conférence ministérielle (CM14), tenue en du 26 au 29 mars 2026 au Cameroun, marque une étape significative en consacrant le rôle croissant des pays en développement dans la gouvernance commerciale mondiale. Cette dynamique traduit l'engagement des membres de l'OCI à promouvoir un système commercial multilatéral plus inclusif et équilibré, notamment à travers le soutien aux réformes relatives au traitement spécial et différencié, au règlement des différends et à une meilleure intégration des économies en développement dans le commerce international.

Le présent rapport résume les principaux résultats de la CM14. Il porte également sur l'état des lieux de la mise en œuvre de l'Accord de la Facilitation des Investissements qui revêt une grande importance pour les États membres de l'OCI. L'accent sera mis également sur l'état des lieux du processus d'accession des États membres de l'OCI à l'OMC. Il y a lieu de noter que la CM13 a vu la conclusion avec succès du processus de l'adhésion à l'OMC de l'un des membres de l'OCI, qui est l'Union des Comores.

Le présent rapport se décline en quatre sections principales : la **Section I** concerne développements récents des activités de l'OMC relatifs aux États Membres de l'OCI ; la **Section II** porte sur les activités du CIDC dans le cadre de l'OMC ; la **section III** est consacrée au résumé des formations des entreprises sur les questions du commerce international. **La Section IV** donne une idée sur l'état des lieux des adhésions des pays membres de l'OCI à l'OMC.

## SECTION I : DEVELOPPEMENTS RECENTS DES ACTIVITES DE L'OMC RELATIVES AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI

Les développements récents des activités de l'OMC ont été marqués par la tenue de la 14<sup>e</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC (CM14), en mars 2026 à Yaoundé (Cameroun). Les discussions menées dans ce cadre ont principalement porté sur la réforme du système de règlement des différends, l'intégration durable de l'économie numérique via la prorogation du moratoire sur les droits de douane des transmissions électroniques, et le renforcement de la sécurité alimentaire à travers la réduction des distorsions agricoles. Les questions à l'ordre du jour ont également concerné l'accompagnement de l'entrée en vigueur de l'Accord sur les subventions à la pêche, notamment à travers l'assistance technique et le renforcement des capacités des pays en développement et des PMA.

Par ailleurs, les débats ont réaffirmé l'importance de revitaliser le multilatéralisme commercial, de promouvoir une plus grande inclusivité du système commercial international et d'assurer une meilleure prise en compte des priorités de développement. L'année 2025 a connu également la tenue du Forum public, sous le thème « Renforcer, créer et préserver », offrant une plateforme d'échanges entre décideurs, secteur privé et société civile sur les enjeux émergents du commerce mondial.

En plus d'un résumé des résultats de la CM14, cette section concerne également la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), l'un des sujets intéressants pour les pays membres de l'OCI.

### A. DEVELOPPEMENTS RECENTS A L'OMC

Comme précisé en haut, l'année 2026 a été marquée par la tenue de la 14<sup>e</sup> Réunion Ministérielle de l'OMC, fin mars à Yaoundé, République du Cameroun. Les résultats de cette réunion<sup>1</sup> qui montrent un progrès graduel sur les questions clés en discussion à l'OMC, peuvent se résumer comme suit :

- Concernant l'Accord sur les subventions à la pêche, Les ministres n'ont pas réussi à adopter le deuxième volet de cet Accord portant sur les disciplines sur la surcapacité et la surpêche, lors de cette session. Ils ont convenu de poursuivre les négociations à Genève avec l'objectif de formuler des recommandations finales pour la 15<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (CM15), conformément à l'article 12 de l'Accord partiel déjà en vigueur.
- Les Ministres ont également adopté deux décisions de la MC14 déjà approuvées par les membres à Genève : 1) la première visant à améliorer l'intégration des petites économies dans le système commercial multilatéral et 2) la deuxième concerne le renforcement de la mise en œuvre précise, effective et opérationnelle des dispositions relatives au traitement spécial et différencié dans les Accords sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC/TBT).

---

<sup>1</sup>[OMC | Nouvelles 2026 - La CM14 s'achève sur l'adoption de décisions et la réalisation de progrès sur des questions clés en suspens](#)

- Concernant le « Paquet de Yaoundé », il a été décidé de renvoyer à Genève pour finalisation les dossiers suivants :
  - La réforme de l'OMC : une déclaration a été adoptée, mais elle se limite principalement à un programme de travail pour les deux prochaines années, sans régler le blocage du système de règlement des différends.
  - Le commerce électronique et Moratoires : c'est le point de friction majeur. Le moratoire sur les droits de douane sur les transmissions électroniques a expiré fin mars 2026, faute de consensus. Les membres ont toutefois convenu de poursuivre les discussions sur un nouveau cadre pour le commerce numérique.
  - Les plaintes en situation de non-violation (ADPIC) : le moratoire a également expiré fin mars 2026, et les discussions se poursuivent à Genève pour éviter une insécurité juridique immédiate.
  - Le paquet PMA : des engagements de principe ont été pris, mais les mesures concrètes sur l'accès aux marchés restent à négocier dans le cadre du suivi de Yaoundé.

En Outre, la CM14 a été marquée par plusieurs annonces et engagements plurilatéraux, souvent qualifiés de "progrès significatif" faute d'un grand accord multilatéral global. Il s'agit de ce qui suit :

- Facilitation de l'investissement pour le développement (IFD) : l'un des résultats notables, bien que plurilatéral (ne concernant pas tous les membres), est la déclaration ministérielle conjointe des 129 membres participant à l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement. L'objectif est de créer un cadre juridiquement contraignant pour simplifier les procédures d'investissement et attirer les capitaux vers les pays en développement. Les signataires ont réaffirmé leur volonté d'intégrer formellement cet accord dans l'architecture de l'OMC, malgré l'opposition persistante de quelques membres comme l'Inde.
- Promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin : la conférence a mis un accent particulier sur l'inclusion, avec des discussions dédiées à la transformation des PME et au rôle des femmes dans le commerce international. Une reconnaissance accrue de la nécessité d'outils numériques pour aider les femmes entrepreneures (notamment en Afrique) à accéder aux marchés mondiaux.
- L'initiative « Coton » : les pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) ont obtenu des avancées sur le dossier du coton. Un renforcement de la collaboration entre l'OMC et des institutions comme la Banque mondiale a été acté pour soutenir les chaînes de valeur locales et la transformation du coton directement sur le continent africain.
- L'Agriculture : ce sujet fera l'objet de reprise des négociations à Genève dès le mois prochain pour tenter de débloquer la situation avant la CM15. Les discussions lors de la CM14 ont mis en relief trois enjeux majeurs : 1) la détention de stocks publics

(DSP) à des fins de sécurité alimentaire, 2) Le soutien interne (Subventions), 3) la sécurité alimentaire et les restrictions à l'exportation.

En conclusion, La CM14 a été perçue comme une conférence de "transition" qui a permis de sécuriser des acquis pour les pays les moins avancés (PMA) et les petites économies, tout en actant des désaccords profonds sur le numérique et la pêche.

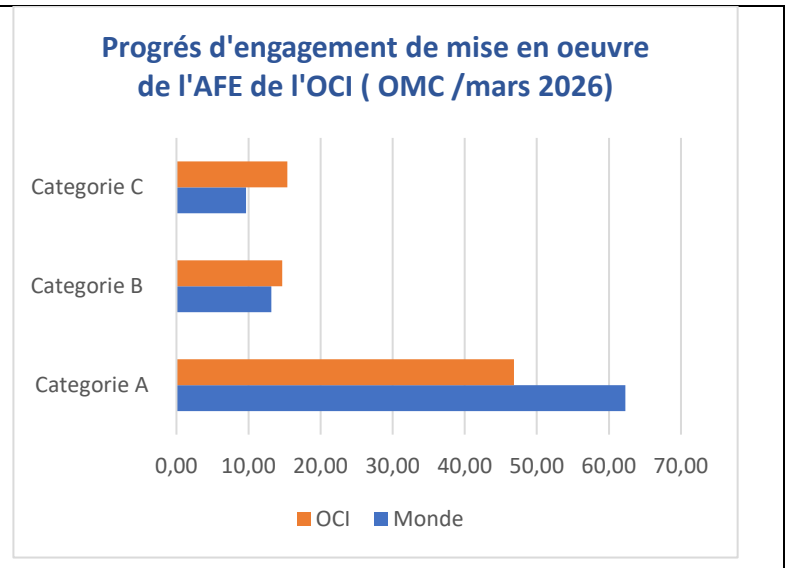
## B. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE FACILITATION DES ECHANGES

L'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) conclu à Bali en décembre 2013 est entré en vigueur le 22 février 2017, suite à sa ratification par les deux tiers des Membres de l'OMC. Quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), le Comité de la facilitation des échanges de l'OMC a adopté, le 3 mars 2021, une feuille de route pour l'examen des progrès réalisés dans sa mise en œuvre.

À ce jour, 162 Membres de l'OMC ont déposé leur instrument d'acceptation de l'Accord, soit un taux de ratification d'environ 97,6 %. La ratification la plus récente est celle du Tonga, intervenue le 26 janvier 2026. Le taux global d'engagement de mise en œuvre des dispositions de l'AFE par l'ensemble des Membres de l'OMC est d'environ 87,6 %.

Concernant la zone OCI, à ce jour (mars 2026), 54 pays de l'OCI avaient ratifié l'AFE. Les pays membres de l'OCI qui n'ont pas encore ratifié l'Accord sont : la Mauritanie, le Suriname et le Yémen. La liste complète des dates de ratification est disponible sur la base de données de l'AFE<sup>2</sup>.

Le taux global d'engagement de mise en œuvre des dispositions de l'AFE pour les pays de l'OCI varie est de 79,5 %<sup>3</sup>, soit un niveau inférieur à la moyenne mondiale. Cet écart s'explique principalement par la forte proportion de pays en développement et de pays les moins avancés au sein de l'OCI, ainsi que par le poids important des mesures de catégorie C nécessitant un appui technique et financier.

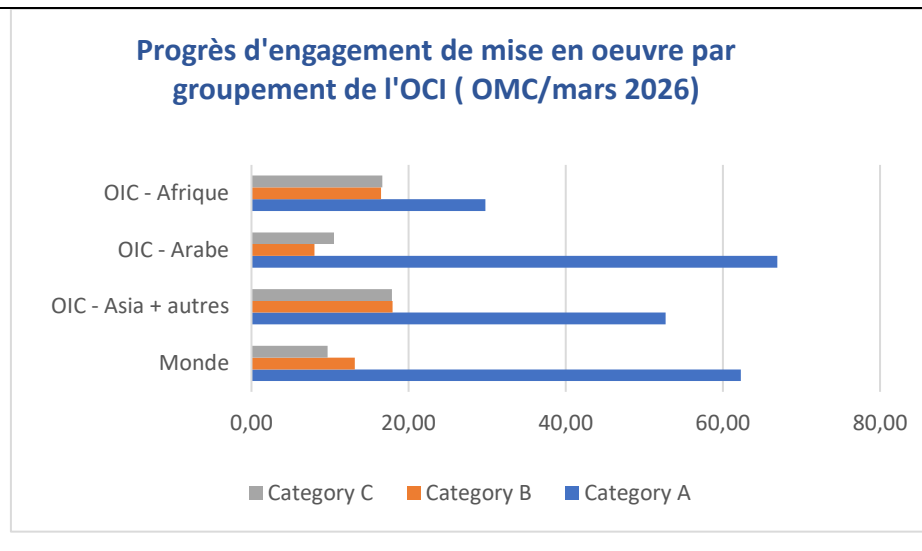


<sup>2</sup> <https://tfadatabase.org/fr/ratifications>

<sup>3</sup> <https://tfadatabase.org/fr/communities/oic>

Les progrès d'engagement de mise en œuvre de l'AFE selon les groupements de l'OCI, montre que le groupe arabe dépasse le taux mondial, avec 85,5%. Le groupe africain de l'OCI est seulement à 63%<sup>4</sup>.

Ce taux varie selon les catégories A, B et C. L'Afrique affiche les taux les plus faibles



La base de données de l'OMC résume la situation de la mise en œuvre de l'AFE par les Etats membres de l'OCI. Elle indique également les détails par rapport à l'application des mesures de l'Accord de la Facilitation des Echanges par pays et régions de l'OCI<sup>5</sup>.

L'Etat des lieux de la ratification de l'AFE par pays de l'OCI est disponible en annexe du présent rapport.

## SECTION II : LES ACTIVITES DU CIDC DANS LE CADRE DE L'OMC

Dans le cadre de l'accompagnement des Etats membres dans les négociations commerciales multilatérales et régionales, le CIDC a mené plusieurs activités de renforcement des capacités au sujet des questions de l'OMC, notamment la préparation de la Conférence Ministérielle de l'OMC, l'accession à cette organisation, la facilitation des échanges (AFE) et l'intégration régionale. Lesdites activités se déclinent dans les paragraphes qui suivent.

### A. NEGOCIATIONS COMMERCIALES

Les activités relatives aux négociations commerciales ont concerné récemment les préparatifs de la 14<sup>e</sup> Conférences de l'OMC et la participation au Forum public de cette organisation ainsi que l'assistance technique pour l'accession à l'OMC de certains pays membres de l'OCI.

#### 1. Participation du CIDC à l'édition 2025 du Forum Public de l'OMC :

Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, a participé en tant qu'intervenante à une session du Forum public de l'OMC, le 18 septembre 2025 au siège de l'OMC. Cette session, intitulée « Libérer le potentiel numérique de l'Afrique grâce aux infrastructures », a examiné les développements récents du commerce électronique et les possibilités de la contribution du secteur privé en vue de combler les lacunes en matière d'infrastructures et de capacités en Afrique.

<sup>4</sup> <https://www.tfadatabase.org/fr/implementation/comparisons>

<sup>5</sup> <https://www.tfadatabase.org/fr/implementation/progress-by-measure>

A cette occasion, Mme Elbouabdellaoui a présenté l'expérience du CIDC, en matière de la digitalisation des procédures du commerce extérieur entre les pays africains membres de l'OCI. Elle a mis en exergue les initiatives du e-phytos et e-TIR comme outils de fluidification du commerce entre ces pays.

## *2. Atelier régional sur les négociations en cours à l'OMC et les préparatifs de la 14ème Conférence Ministérielle de l'OMC, 9 -10 février 2026 à Casablanca, Royaume du Maroc.*

Cet atelier a été organisé en partenariat avec l'OMC et la BID les 9 et 10 février 2026 à Casablanca, au Royaume du Maroc. Il a permis aux participants des États membres d'être informés des dernières évolutions des sujets de négociations depuis la CM13. Les travaux ont également concerné les préparatifs et l'ordre du jour potentiel de la 14ème Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Yaoundé, en République du Cameroun, du 26 au 29 mars 2026.

Cet atelier s'inscrit dans la continuité des précédentes initiatives, dont l'atelier préparatoire de la CM13 organisé en Tunisie en 2024, visant à renforcer la coordination et la coopération entre les pays membres de l'OCI au sujet des questions de l'OMC.

## *3. Assistance technique pour l'accession des Etats membres de l'OCI à l'OMC.*

L'assistance technique à ce sujet a concerné l'élaboration d'une étude sur les enjeux et les potentialités de l'adhésion des pays arabes à l'OMC. Les résultats de cette étude a fait l'objet de la 12<sup>ème</sup> Table Ronde sur l'accession à l'OMC tenue en marge de la CM13 les 24 et 25 février 2024 à Abu Dhabi (Emirats Arabe Unis), en marge de la CM13.

Le CIDC a poursuivi les consultations avec ses partenaires, pour l'organisation d'activité de soutien à l'accession à l'OMC, notamment :

- Lancement de la publication réalisée par le CIDC, la BID et l'OMC, intitulée : « les bonnes pratiques de l'accession à l'OMC pour la région Arabe », à l'occasion de la 13<sup>e</sup> Table Ronde de la Chine sur l'Adhésions à l'OMC, qui a eu lieu du 12 au 14 mai 2025, à Muscat- Sultanat d'Oman.
- La participation à la 14e Table ronde de la Chine sur les adhésions à l'OMC, qui s'est tenue le 25 mars 2026 à Yaoundé, en marge de la 14e Conférence ministérielle de l'OMC.
- L'encadrement au profit des Comores sur les pratiques post-accession à l'OMC ;
- Présentation des recommandations de l'étude élaboré en collaboration avec la l'OMC, la BID, le Fonds monétaire arabe sur les meilleures pratiques d'adhésion à l'OMC, durant le dernier trimestre 2026 à Abou Dhabi.
- L'examen des possibilités d'encadrement des pays d'Asie candidats à l'accession à l'OMC.

## *4. Activités d'appui aux projets d'intégration régionale*

Dans le cadre de l'accompagnement des Etats membres en matière d'intégration régionale, les activités suivantes ont eu lieu récemment, à savoir :

- Atelier régional et Conférence du secteur privé de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient sur la thématique, organisé par le MENA de la FAO, du 20 au 23 janvier 2025 à

Tunis sur la thématique « Comment financer la transformation des systèmes agro-alimentaires ? ». A cette occasion le CIDC a présenté l'expérience de l'OCI dans le domaine du développement du commerce agro-alimentaire entre les pays membres.

- Participation du CIDC à la 14<sup>ème</sup> Réunion Annuelle de l'Investissement d'Abu Dhabi (AIM2025) sous le thème « La feuille de route du futur de l'investissement mondial ». A cette Occasion, le CIDC et le Forum Economique Mondial ont organisé, le 8 avril 2025 un petit-déjeuner débat sur l'accord de facilitation des investissements de l'OMC qui a vu la présence de plus 40 participants des Ministères des Investissements et des APIs de l'OCI et des représentants des organisations et de cabinets d'experts internationaux.
- Webinaire de présentation de l'édition 2024 du rapport de la FAO sur la situation des marchés des produits agricoles dans les pays du Groupe arabe de l'OCI, le 8 mai 2025. Ce Webinaire vise la mise en exergue des opportunités du commerce permettant de réaliser les objectifs de la sécurité alimentaire dans les pays arabes membres de l'OCI.
- L'Organisation, en partenariat avec le Centre du commerce international (ITC), d'une formation en ligne les 15 et 16 juillet 2025 consacrée aux « Mécanismes de promotion du commerce numérique comme moteur de développement économique et social ». Cette initiative visait les cadres des institutions en charge du commerce en République d'Irak. Le webinaire a rassemblé 39 responsables du Ministère irakien du Commerce et d'autres institutions impliquées dans le commerce numérique, ainsi que des représentants du CIDC et de l'ITC.
- Participation du CIDC au colloque économique et diplomatique Maroc-Togo tenu du 17 et 18 juin 2025 à Rabat- Royaume du Maroc, sous le thème « **Coopération Maroc-Togo : consolider les acquis pour construire ensemble l'avenir** ». A cet égard, Mme Elbouabdellaoui a souligné l'importance du développement du partenariat entre les deux pays et avec les autres pays de l'OCI, comme levier de résilience économique, face aux défis liés au contexte international instable.
- 4<sup>ème</sup> et 5<sup>e</sup> Forums des Organisations de Coopération Régionale (OCR), organisés respectivement les 19-20 novembre 2024 à Marrakech- Maroc et les 2-3 octobre 2025 à Istanbul- Türkiye, en partenariat avec la BID. Les deux réunions ont rassemblé plus de 40 représentants issus de 22 organisations internationales et elles ont permis d'identifier une feuille de route sur les activités conjointes à mener par les OCR participants.
- L'organisation du 24 au 26 novembre 2025, à Casablanca, Royaume du Maroc. D'un Atelier de renforcement des capacités, sous le thème « Le rôle de l'information de crédit et des identifiants uniques d'entité dans l'aide à la décision en matière de commerce et d'investissement », en partenariat avec l'ICIEC, le Groupe BID, la BADEA, Afreximbank.

## B. ACTIVITES DE LA FACILITATION DES ECHANGES

La mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) de l'OMC, représente un facteur déterminant dans le développement du commerce intra-OCI. Elle consiste à mener des initiatives pour simplifier et réduire les procédures des opérations

d'importation et d'exportation, notamment à travers la digitalisation et l'adoption des bonnes pratiques internationales en termes de réglementation, en se conformant aux dispositions de l'AFE. Les initiatives menées par le CIDC, dans ce cadre de déclinent dans les paragraphes qui suivent.

### **1. *Accompagnement pour la digitalisation des procédures du commerce extérieur :***

Les activités de digitalisation des procédures du commerce extérieur permettront de réduire les coûts des transactions des exportations et des importations des marchandises dans les Etats Membres. En vue de répondre aux attentes des Etats membres, le CIDC et la GATF en partenariat avec la BID poursuivent l'opération d'identification des besoins des pays en matière de digitalisation des procédures du commerce extérieur qui concernent la certification phytosanitaire et celle du transport. A cet égard, Il a été procédé à ce qui suit :

#### **• Certification phytosanitaire électronique :**

- Organisation de deux Missions exploratoires pour l'implémentation de la solution e-Phyto dans le processus du commerce international, au Nigeria (28 novembre - 2 décembre 2022) et au Togo (13-17 mars 2023). Ces deux missions qui interviennent à la suite des demandes de ces deux pays, ont pour objectif l'identification des besoins des acteurs clés des secteurs publiques et privé en matière de digitalisation. Il est également question de prendre connaissance des difficultés sur le terrain pour l'obtention du certificat phytosanitaire ainsi que les meilleures pistes de réussir la digitalisation de ce processus afin de maximiser son impact en termes de facilitation des échanges des pays concernés.
- Atelier national de lancement officiel du projet de la digitalisation des procédures d'octroi de certificat phytosanitaire (e-phyto) le 24 mai 2023 à Lagos (Nigeria) finalisé en juin 2024 et le 27 septembre 2023 à Lomé (Togo) et exécuté en juillet 2024.
- Les actions réalisées dans le cadre de ce projet durant l'année 2023 concernent :
  - L'organisation de 5 Formations au Nigeria et 3 formations au Togo pour les entreprises exportatrices, les transitaires et les agents d'administration.
  - Mission d'exploration avec les trésors publics pour le chantier du paiement électronique.
  - L'acquisition du matériel informatique par l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ), membre de GATF. Il y a lieu de noter qu'il a été procédé pour l'instant à la distribution de 9 ordinateurs, 80 tablettes et accessoires ainsi que 80 cartes SIM au profit du Nigeria ainsi que 13 ordinateurs, 47 tablettes et accessoires, antivirus, 10 imprimantes et 47 cartes SIM.
- La poursuite de la mise en œuvre de la simplification des formalités et des contrôles commerciaux internationaux relatifs à l'agriculture, en introduisant les certificats phytosanitaires électroniques, communément appelés "e-Phyto", au Tchad, Mauritanie et Burkina Faso en 2025

- Organisation d'un atelier les 3 et 4 juin 2024 à Bangkok (Thaïlande), pour le lancement d'un rapport intitulé "Facilitation du commerce numérique et durable dans les pays asiatiques de l'OCI". Ce rapport est basé sur les résultats de la 5<sup>e</sup> Enquête Mondiale des Nations Unies sur la Facilitation du Commerce Numérique et Durable (2023).
- Organisation d'un atelier de formation du 5 au 7 août 2024 à Bogor -Republic de l'Indonésie, sur l'amélioration de la gestion des risques du système de contrôle et d'inspection des importations de poissons et de produits de la pêche en Indonésie, en partenariat avec la Banque Islamique de Développement, Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, TFO Canada, Indonesia Quarantine Authority (IQA) et Marine & Fishery Quality Assurance Agency (MFQAA).

- **Digitalisation des procédures du transport terrestre :**

L'assistance des Pays Africains Membres de l'OCI dans leurs processus de digitalisation des procédures de transport (e-TIR) a concerné l'accompagnement des pays de l'OCI d'Afrique pour l'adoption des Conventions du Transport International Routiers (TIR) y compris la question de la digitalisation des procédures. Les activités de digitalisation des procédures du commerce extérieur permettront de réduire les coûts des transactions des exportations et des importations des marchandises dans les Etats Membres Les actions entreprises en 2023 et celles programmées en 2024 sont :

- Le CIDC, la BID, UNECE, IRU et CETMO organisent un atelier régional sur « La Connectivité Routière et son Impact sur le Commerce Régional de l'Afrique Atlantique », les 11 et 12 novembre 2025 à Casablanca, Royaume du Maroc. Cet atelier a pour objectif de sensibiliser les pays de l'Afrique Atlantique (Arc Maroc-Gabon) à l'importance de la mise en œuvre des Conventions TIR et CMR, à travers l'établissement d'une connectivité routière efficace en collaboration avec les parties prenantes du secteur.
- Le CIDC et la CNUCED, ont organisé un webinaire sur « la facilitation des échanges et chaînes d'approvisionnement mondiales : objectifs et implications pour le commerce international », le jeudi 25 septembre 2025. Ce webinaire a mis en exergue les aspects juridiques afférents à la facilitation des échanges et aux chaînes d'approvisionnement mondiales, avec un accent particulier sur l'Accord de la facilitation des échanges de l'OMC. Les sujets discutés ont porté également sur les implications des perturbations des chaînes de transport et de logistique (ports, corridors, routes de transit...) sur la fluidité des échanges et la sécurité des approvisionnements, tout en présentant des solutions possibles pour faire face à cette situation.
- Présentation des recommandations de l'étude sur le transport et son rôle dans le développement du commerce intra-OCI, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Conférence des Ministres des Transports de l'OCI, qui s'est tenue à Istanbul, Türkiye, le 12 février 2026.

## SECTION III : FORMATION DES ENTREPRISES SUR LES QUESTIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Dans le cadre de l'assistance technique et du renforcement des capacités des Etats membres en matière du commerce international, le CID a organisé une série de formations thématiques au profit des entreprises. L'importance est donnée au soutien de l'entrepreneuriat féminin et celui des jeunes. De même, le secteur touristique fait l'objet de priorité vu son rôle dans l'amélioration des revenus des populations. Les activités du CIDC se résument dans les paragraphes qui suivent.

### A. FORMATIONS DEDIEES AU COMMERCE INTERNATIONAL

#### 1. Cycle de formation en ligne sur le commerce international :

Les Ateliers organisés durant les deux dernières années ont pris en compte les nouveaux sujets du commerce international. Ces formations organisées sous forme de webinaires de 3 heures étaient animées par des experts internationaux et ont porté sur les 3 modules suivants : Transport et Logistique, Marketing Digital, Commerce International.

Courant 2024, le Centre a également organisé les deux formations suivantes en collaboration avec le SESRIC :

- Atelier sur le développement de l'industrie halal dans les pays membres de l'OCI, 24-25 avril 2024 : Organisée en partenariat avec le Ministère de la Planification du Développement National de la République d'Indonésie (BAPPENAS), cette formation avait pour objectif de favoriser le partage des connaissances et l'échange des meilleures pratiques concernant le développement de l'industrie halal entre les institutions nationales des États membres de l'OCI. Plus de 200 participants ont eu l'opportunité d'interagir avec des experts venus d'Indonésie, de Turquie, de Malaisie, ainsi que du CIDC, du SESRIC, du SMIIC, de l'Université de Durham et de l'OMT. Les thèmes abordés durant l'atelier incluaient: une introduction à l'industrie halal, les certifications et normes halal, le développement du tourisme halal, les financements et investissements islamiques, les cadres politiques et réglementaires, ainsi que les initiatives du CIDC pour promouvoir l'industrie halal dans les pays de l'OCI. Les pays membres ont également partagé leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière d'industrie halal.
- Atelier de formation sur l'économie numérique islamique dans les pays membres de l'OCI, 5-6 août 2024: Cet atelier, organisé en collaboration avec le Ministère de la Planification du Développement National de la République d'Indonésie (BAPPENAS), visait à approfondir les connaissances des pays membres et à renforcer leurs capacités dans le domaine de l'économie numérique. L'événement a rassemblé des organisations internationales ainsi que des ministères et agences gouvernementales pour partager les meilleures pratiques et discuter des défis et opportunités actuels. Les participants ont eu l'occasion d'interagir avec des experts d'Indonésie, de Turquie, du Cameroun, du CIDC et d'autres organisations spécialisées, sur des thèmes tels que : Introduction à l'économie numérique islamique (IDE) : opportunités et défis ; Intégration des principes islamiques et des valeurs morales dans le développement économique et la transformation numérique ; Stratégie de développement et d'exploitation de la Fintech islamique ;

Éthique des affaires dans un contexte islamique ; Autonomisation économique à l'ère numérique : le rôle de l'économie numérique islamique ; Infrastructure pour la transformation numérique et cybersécurité ; Importance de l'intelligence économique dans la promotion du commerce et des investissements intra-OCI. Cet événement a mis en lumière les avancées des pays membres en matière d'économie numérique tout en soulignant la fracture numérique persistante au sein de la région de l'OCI. Les organisateurs ont profité de cette occasion pour inciter les pays membres à renforcer leur réseau et leur collaboration afin d'accélérer la transformation numérique des économies de l'OCI.

- Atelier de formation sur les outils de commerce et d'investissement du CIDC au profit des start-ups, micro-entreprises et institutions d'appui au commerce, 22 avril 2026 : Le CIDC a organisé cette formation pour présenter aux opérateurs économiques des pays de l'OCI l'ensemble des outils et plateformes numériques visant à faciliter l'accès à l'information commerciale, renforcer la mise en relation d'affaires et promouvoir le commerce intra-OCI. Cet Atelier, organisé dans le cadre du Programme de renforcement des capacités du Centre, a permis une meilleure appropriation des outils et plateformes numériques mis à disposition par le Centre, l'utilisation stratégique des données commerciales, le renforcement de la visibilité internationale des entreprises participantes, l'augmentation du réseautage, des partenariats et des opportunités d'exportation sur les marchés étrangers et le développement soutenu et durable du commerce et des investissements Intra-OCI. Ont pris part à cette formation, les start-ups et micro-entreprises ainsi que les représentants d'institutions d'appui au commerce tels les chambres de commerce, organes de promotion de commerce et les agences de promotion des investissements des pays de l'OCI.

## **B. PROGRAMMES ET FORMATIONS CIBLANT L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES PAYS DE L'OCI**

L'entrepreneuriat féminin occupe une place de plus en plus importante au niveau du tissu économique des Etats Membres de l'OCI. De nos jours, les femmes contribuent à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus des familles et au développement socio-économique des Etats Membres. Toutefois, les activités des femmes dans les États Membres de l'OCI demeurent confrontées à plusieurs défis dont la faiblesse des revenus, le manque d'accès aux marchés, la sous-formation dans le domaine du commerce et l'accès limité aux sources de financement. Tenant compte de ces défis, le CIDC, œuvre dans le cadre de ses programmes pour le développement des activités commerciales des femmes en vue du renforcement de leur autonomisation économique et sociale.

### **1. Ateliers de formations sur l'accès aux marchés au profit des Femmes Entrepreneurs des Etats Membres de l'OCI :**

Dans le cadre de l'autonomisation économique des Femmes dans les pays de l'OCI, le Centre a organisé les formations suivantes en collaboration avec le Bureau de la Facilitation du Commerce du Canada (TFO-Canada) :

- Atelier de formation sur « l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au

profit des Entreprises et Coopératives dirigées par les femmes dans les pays arabophones membres de l'OCI », Casablanca, Royaume du Maroc, du 17 au 21 juillet 2023 : Cet Atelier a permis aux participantes à mieux gérer leurs chaînes de valeur et à développer leurs compétences dans le domaine du commerce international, y compris le marketing, le commerce électronique et le commerce numérique. Il a également donné lieu à la création du réseau des femmes d'affaires des pays arabophones membres de l'OCI.

- Atelier de formation sur « l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des Entreprises et Coopératives dirigées par les femmes dans les pays anglophones membres de l'OCI », 18 au 20 décembre 2023, Banjul, République de Gambie : A cette occasion, les participantes ont renforcé leurs compétences en commerce international, management, développement et marketing du produit et à l'export. Elles ont également amélioré leurs capacités en leadership et communication.

- Atelier de formation sur « L'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des entreprises et coopératives dirigées par les femmes dans les pays francophones de l'OCI », 21-25 octobre 2024, N'Djamena, République du Tchad : Cet atelier a réuni 40 femmes d'affaires provenant du Tchad, du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Gabon et de Côte d'Ivoire, qui ont pu renforcer leurs compétences managériales ainsi que leurs capacités en communication et leadership.

## *2. Projet d'autonomisation économique des Femmes en Afrique subsaharienne :*

L'année 2024 a été consacrée à la conception et au lancement du projet d'autonomisation économique des femmes. L'objectif de ce projet portant sur la mise en œuvre d'initiatives pilotes prometteuses contribuant à une croissance inclusive, est de démontrer le potentiel des femmes, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités d'emploi et à l'amélioration du bien-être dans la région au soutien de la part des institutions financières.

Dans ce cadre, la réunion institutionnelle du lancement du projet a eu lieu le 7 mars 2024, par voie virtuelle, et a été consacrée à la présentation du projet ainsi qu'à la discussion des voies et moyens de sa mise en œuvre. Cette réunion de haut niveau a enregistré la participation des représentants des Ministères du Commerce des pays d'Afrique Subsaharienne Membres de l'OCI suivants : République du Tchad, République de Côte d'Ivoire, République de la Gambie, République de Guinée, République du Sénégal et République du Togo. Il a été convenu aux termes des travaux de ce qui suit :

- ✓ Lancement du programme dans les pays ciblés (Guinée, Sénégal, Gambie, Tchad, Côte d'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Nigéria) au cours de l'année 2024 ;
- ✓ Constitution d'un comité de pilotage dans chaque pays qui sera composé des autorités publiques et du secteur privé, du CIDC, de la BADEA et autres partenaires sur le terrain ;
- ✓ Mission de diagnostic des besoins et d'identification des clusters et partenaires dans chaque pays ;
- ✓ Mise en place d'un plan opérationnel dans chaque pays pour lancer les activités sur le terrain.

A noter que dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le CIDC a saisi l'occasion de la tenue du 5<sup>ème</sup> Salon de la Santé des Etats Membres de l'OCI organisé en concomitance avec la 10<sup>ème</sup> Edition du SISDAK du 15 au 19 Avril 2025 à Dakar pour sponsoriser la participation d'un groupe de femmes d'affaires des pays d'Afrique subsaharienne en billetterie, hébergement et allocation de stands à titre gracieux et ce en vue de leur permettre de promouvoir leurs produits

cosmétiques et pharmaceutiques lors de cette manifestation et nouer des partenariats d'affaires entre elles et avec les opérateurs économiques et les institutions des pays de l'OCI. A cette occasion, une vingtaine de femmes en provenance du Tchad, du Mali, du Bénin, de la Mauritanie, du Niger, de la Gambie, de la Guinée, du Cameroun, du Togo et aussi du Sénégal ont pris part aux Salons, Panels et au B2B organisés en marge.

### *3. Activités au profit des Jeunes Entrepreneurs :*

La jeunesse constitue un grand potentiel pour les pays de l'OCI, elle représente le tiers de la population. Néanmoins elle est confrontée à de nombreux défis dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'accès aux services de santé ainsi qu'aux opportunités de développement personnel. Les économies, plus particulièrement, les jeunes entrepreneurs, ont été sévèrement ébranlées après la pandémie de Covid-19. De plus, l'instabilité politique, la crise énergétique, la croissance démographique ainsi que les changements climatiques entraînant des crises humanitaires sans précédent n'ont fait qu'aggraver la situation au niveau mondial. A cela s'ajoutent plusieurs contraintes telles que le cadre juridique et institutionnel, le faible soutien des acteurs publics, l'accès limité aux infrastructures et aux technologies adéquates, l'absence de clusters entrepreneuriaux stimulant l'innovation, les disparités entre les sexes et la discrimination fondée sur l'âge. Les limites de l'entrepreneuriat trouvent leur source également dans le manque de talents, la fuite des cerveaux, la faiblesse des compétences, l'inadéquation des formations et les difficultés d'accès au financement. C'est dans ce cadre que le CIDC a décidé d'organiser plusieurs actions de formation et de forums en vue de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes dans les Pays de l'OCI.

Dans ce cadre, le CIDC a organisé au cours des dernières années plusieurs actions formation pour renforcer les compétences des jeunes en commerce international et l'accès aux marchés et gestion des chaînes de valeur.

Par ailleurs, en juin 2024, le CIDC a pris part au Forum international « By Youth 4 Youth » organisé par l'ICESCO à Baku, Azerbaïdjan, sous le thème « Leadership des jeunes et innovation pour un avenir durable dans le monde islamique ». Cette activité avait pour objectif de promouvoir l'Entrepreneuriat des Jeunes, la Paix et la Solidarité et lutter contre le Changement Climatique. A cette occasion, 90 jeunes de 43 Pays ont pris part à ce Forum et le CIDC a sponsorisé la participation des 3 premières lauréates provenant des pays d'Afrique Sub-saharienne.

Le 19 septembre 2024, le Centre a également pris part au Symposium virtuel de l'OCI organisé sur le thème « Atteindre les objectifs de l'OCI et le développement durable en renforçant les partenariats entre les jeunes » et délivré une présentation sur ces activités qui ont bénéficié aux jeunes des pays de l'OCI au cours des récentes années.

## **C. FORMATIONS AU PROFIT DES OPERATEURS TOURISTIQUES**

Le CIDC et le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRI) ont été désignés par le Secrétariat Général de l'OCI pour promouvoir conjointement le Tourisme dans la région OCI. A cet effet, dans le cadre de leurs programmes respectifs TOURDEV et Tourism-CaB, les deux institutions ont organisé les Webinaires de formation suivants :

- Webinaire sur la Numérisation des Services Touristiques dans les Pays de l'OCI tenu les 24-25 mai 2023. En fournissant aux participants des informations précieuses sur les dernières tendances et les meilleures pratiques dans ce domaine, cette formation a permis aux pays à se familiariser avec les connaissances et compétences nécessaires pour tirer parti des technologies numériques et optimiser leurs offres touristiques.
- Webinaire sur le Tourisme Gastronomique dans les Pays de l'OCI tenu du 4 au 5 octobre 2023. Cette formation a permis aux participants de se familiariser aux outils du Tourisme Gastronomique afin de les mettre en place pour accélérer le développement du secteur. Elle a aussi mis en exergue le rôle essentiel du Tourisme Gastronomique dans la promotion du tourisme durable et dans l'autonomisation économique des communautés locales, en particulier les femmes.
- Webinaire sur le Renforcement de la pratique de l'écotourisme et de la conservation dans les pays de l'OCI, tenu les 29-30 novembre 2023. Cette formation a permis aux participants de renforcer leurs capacités en vue de développer un secteur d'écotourisme compétitif, à travers la présentation des outils essentiels, les obstacles qui entraves le développement du secteur dans les pays de l'OCI, les dernières tendances et les meilleures pratiques dans ce domaine. A cette occasion, le ministère de l'Agriculture et de la Forêt de la République de Türkiye de même que l'Agence Turque de Promotion du Tourisme ont présenté l'expérience riche de leur pays en Ecotourisme et les meilleures pratiques dans ce domaine. Le représentant de l'Organisation Mondiale du Tourisme a quant à lui présenté les concepts clés de l'Ecotourisme de même que les initiatives de l'OMT dans ce domaine dans le monde.
- Atelier virtuel de formation sur le développement de l'écotourisme durable dans les pays membres de l'OCI en Afrique de l'Ouest, organisé du 28 au 29 mai 2024. L'atelier, qui vise à développer l'écotourisme dans la région de l'Afrique de l'Ouest, a été suivi par plus de 50 représentants de la Guinée, de la Gambie, du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et de la Sierra Leone en tant que membres du "Projet régional sur le développement du tourisme durable dans un réseau de parcs transfrontaliers et de zones protégées en Afrique de l'Ouest".

A cette occasion, l'OMT et le PNUE ont présenté leurs stratégies de développement de l'écotourisme dans le monde, y compris en Afrique de l'Ouest, ainsi que les actions entreprises pour protéger l'environnement. Des experts du ministère de l'agriculture et des forêts et de l'agence de promotion et de développement du tourisme de la République de Turquie ainsi que le président de DISTED Malaysia ont également participé à cet événement pour partager les meilleures pratiques dans le domaine de l'écotourisme.

A noter que dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de ce Projet, le Centre prévoit d'organiser courant 2025 avec les autres parties prenantes la 2ème Conférence des bailleurs de fonds afin de faciliter le financement du projet ainsi que d'autres formations dédiées aux guides nature, à la conservation, au marketing ainsi qu'aux méthodes et opportunités de financement des sites écotouristiques concernés par le projet.

-Webinaire de formation sur le « Renforcement de la compétitivité du tourisme halal dans les pays de l'OCI », le 29 juillet 2024 : Ce webinaire a été organisé

conformément aux résolutions de la 12e session de la Conférence islamique des ministres du tourisme, qui s'est tenue à Khiva du 31 mai au 2 juin 2024. L'événement a rassemblé des experts internationaux ainsi que des ministères et agences gouvernementales pour échanger des idées et partager les meilleures pratiques, tout en abordant les défis et les opportunités dans le secteur du tourisme halal. L'objectif était d'améliorer la compétitivité des pays membres dans ce domaine.

-Webinaire de formation sur le « Développement d'une Stratégie de Marketing pertinente pour la Destination Sénégal », organisé du 6 au 7 Mai 2025 : Dans le cadre de la désignation de Dakar « Ville du Tourisme de l'OCI pour l'année 2025 » par la 12ème session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme tenue à Khiva en Ouzbékistan en 2024, le CIDC et le SESRIC ont organisé ce Webinaire en collaboration avec le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat de la République du Sénégal. Cette formation qui a eu pour but de soutenir le Sénégal dans sa politique touristique et à l'aider à mieux se positionner sur le marché touristique mondial, a réuni les autorités et opérateurs touristiques du pays de même que les représentants du CIDC, du SESRIC, du Bureau Régional de l'OMT pour l'Afrique et des pays de l'OCI suivants : Maroc, Turquie, Malaisie et Uganda. A cette occasion, les discussions ont porté sur la situation et les politiques du tourisme au Sénégal, la stratégie des Nations unies pour développer le tourisme durable en Afrique et les études de cas et meilleures pratiques des pays de l'OCI dans le domaine ciblé.

-À l'invitation du SESRIC, le CIDC a participé à l'Atelier virtuel « Promouvoir le Tourisme gastronomique pour la destination Sénégal : Marketing & Branding » et ce, les 8 et 9 juillet 2025. La formation a rassemblé 63 participants provenant d'institutions publiques et privées opérant dans le Tourisme gastronomique au Sénégal, ainsi que des représentants de diverses organisations et institutions internationales parmi lesquelles le CIDC, le COMCEC, le SMIIC, l'ONU Tourisme, le MOTAC et le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Türkiye. Cet Atelier, organisé dans le cadre de la commémoration de Dakar en tant que ville du tourisme de l'OIC pour 2025, visait à renforcer les capacités des professionnels et experts opérant dans le Tourisme gastronomique au Sénégal. Cette formation avait également pour but de partager des expériences réussies d'autres pays de l'OIC et de promouvoir la collaboration entre les acteurs du secteur du tourisme afin de renforcer les partenariats public-privé (PPP). À cette occasion, l'Expert du CIDC a fait une présentation sur « Les Stratégies de développement du Tourisme gastronomique dans les pays de l'OIC » en mettant un accent particulier sur le cas du Sénégal. Cette contribution a été hautement appréciée par les participants car elle a mis en relief le potentiel des pays africains et notamment du Sénégal dans le domaine de même que les stratégies à mettre en place pour accéder à ce marché très porteur.

## SECTION IV : ETAT DES LIEUX DES ACCESSIONS DES PAYS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC

### A. PROCESSUS D'ACCESSION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

#### 1. *Processus d'accession à l'OMC*

Les Etats de l'OCI Membres de l'OMC sont au nombre de 45 pays sur les 165 Membres dont le dernier est les Comores le 21 aout 2024. 11 Etats Membres de l'OCI sont en cours d'accession à l'OMC.

Les accessions à l'OMC se déroulent par voies interdépendantes des négociations multilatérales, plurilatérales et bilatérales. Certains processus ont enregistré des progrès considérables depuis 2013, tandis que d'autres n'ont pas avancé comme prévu en raison de divers facteurs, parmi lesquels la poursuite des négociations avec les Membres, des complexités techniques, des difficultés intérieures et divergences des choix.

Les modalités d'accession comportent un volet lié au soutien des pays par le biais d'assistance technique, à côté des autres outils de sensibilisation et de dialogue permettant aux pays accédants de mieux préparer le processus de dialogue avec les autres pays membres pour honorer leurs engagements.

#### 2. *Assistance technique et sensibilisation*

L'assistance technique et le renforcement des capacités liées à l'accession sont axés sur la formation des fonctionnaires gouvernementaux. Ils incluent également des activités ciblant les parlementaires, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les médias.

Dans ce cadre, le CIDC a lancé une étude en partenariat avec la BID et l'OMC, en vue d'identifier la nature de l'assistance technique permettant de faciliter le processus d'accession à l'OMC aux pays membres de l'OCI.

#### 3. *Outils destinés aux accessions :*

L'OMC a lancé en juillet 2016 un nouveau Portail Intelligent des adhésions qui permet d'améliorer l'accès à l'information sur les adhésions à l'OMC ainsi que de nombreuses fonctionnalités nouvelles, telles que l'accès direct à toutes les lois notifiées pour les adhésions complétées. Le portail est disponible à l'adresse suivante : <https://www.wto.org/accessions>.

La Base de données des engagements dans le cadre des adhésions (ACDB) a été lancée en mai 2012. Elle donne accès à la totalité des engagements et les informations connexes contenues dans les rapports des groupes de travail d'adhésions et aux protocoles d'adhésions des 31 Membres en vertu de l'article XII MC (<http://acdb.wto.org>). En 2018, la base de données a été mise à jour pour inclure les protocoles d'accession de tous les Membres relevant de l'Article XII et les engagements qui y figurent.

### B. ETAT DES ADHESIONS DES PAYS DE L'OCI A L'OMC

L'état des lieux d'accession des membres se décline par pays comme suit :

- **L'ALGÉRIE :**

Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie a été établi le 17 juin 1987. Ce pays a déposé officiellement à l'OMC son mémorandum sur le commerce extérieur en juin 1996. L'Algérie a présenté son offre initiale concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services en 2002. Le groupe de travail qui est présidé par M. l'Ambassadeur José Luis Cancela (Uruguay) et regroupe 43 pays a tenu à ce jour 14 réunions, la dernière a eu lieu en mars 2014. L'examen du régime de commerce extérieur algérien par les Etats membres de l'OMC est en cours.

- **L'AZERBAÏDJAN**

Le Groupe de travail de l'accession de l'Azerbaïdjan a été établi le 16 juillet 1997, l'année où ce pays a déposé sa demande d'adhésion. L'Azerbaïdjan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en avril 1999. Ce pays a présenté son offre initiale concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services en 2005. Le groupe de travail a tenu jusqu'à présent 15 réunions, la dernière a eu lieu en juillet 2023. L'examen du régime de commerce extérieur de ce pays est en cours.

- **L'IRAK**

L'Irak a déposé sa demande d'adhésion à l'OMC le 30 septembre 2004. Le groupe de travail de l'accession de l'Iraq a été établi le 13 décembre 2004. Il s'est réuni pour la troisième fois en juillet 2024. Le Groupe de travail est présidé actuellement par Ambassadeur Saqer Abdullah ALMOQBEL (Royaume de l'Arabie Saoudite).

- **L'IRAN**

L'Iran a soumis sa demande d'adhésion à l'OMC en 2004. Un groupe de travail a été établi en 2005 qui a tenu une seule réunion à la même année. L'Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur a été distribué en novembre 2009. L'Iran n'a pas encore présenté son offre d'accès au marché pour les biens et services.

- **LE LIBAN**

Le Groupe de travail de l'accession de la République libanaise qui a été établi le 14 avril 1999 a tenu jusqu'à présent 7 réunions dont la dernière a eu lieu en 2009, sous la présidence de M Etienne OUDOT DE DAINVILLE (France). L'aide-mémoire du Liban sur le régime de commerce extérieur a été distribué en juin 2001. Ce pays a présenté son offre initiale d'accès aux marchés des biens et services en 2003 et il a distribué son résumé factuel des points soulevés par les Etats membres. L'examen du régime de son commerce extérieur est en cours sur la base d'un projet de rapport du Groupe de travail.

- **LA LIBYE**

La Libye a déposé une demande officielle pour adhérer à l'OMC le 25 novembre 2001. Le groupe de travail a été établi en 2004. La Libye n'a pas encore présenté d'aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur et le Groupe de travail ne s'est pas encore réuni.

- **LE SOUDAN**

Le groupe de travail pour l'admission du Soudan qui a été établi le 25 octobre 1994 a tenu jusqu'à présent 5 réunions, sous la présidence de M. Naoki HIKOTA (Japon) dont la dernière a eu lieu en 2021. Le Soudan a présenté son offre initiale d'accès au marché pour les produits et services en 2004 et il a distribué son résumé factuel des points soulevés par les Etats membres. L'examen de son régime du commerce extérieur soumis en 1999 n'a

pas commencé.

- **L'OUZBÉKISTAN**

Le Groupe de travail de l'accession de l'Ouzbékistan a été établi le 21 décembre 1994. Il tenu jusqu'à présent 7 réunions dont la dernière a eu lieu en juin 2023, sous la présidence de l'Ambassadrice Seong deok YUN (République de Corée). L'Ouzbékistan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en septembre 1998 et il a présenté son offre initiale d'accès au marché des biens et services en 2005.

- **LA SOMALIE**

Le Groupe de travail de l'accession de la Somalie a été établi le 7 décembre 2016. Le processus de nomination d'un président de groupe de travail est en cours

- **LA SYRIE**

Le Groupe de travail de l'accession de la République Arabe Syrienne a été établi le 4 mai 2010. Il ne s'est pas encore réuni.

- **TURKMÉNISTAN**

Le Groupe de travail du Turkménistan a été établi le 23 février 2022, mais il ne s'est pas réuni jusqu'à maintenant.

## CONCLUSION :

Bien que le statut de Membre de l'OMC procure des avantages évidents, les négociations sur l'accession constituent un défi pour tous les gouvernements accédants, notamment ceux des PMA. Les modalités et conditions de l'accession imposent des réformes intérieures. Les PMA accédants ont des capacités techniques et humaines et des ressources financières limitées pour faire face aux aspects complexes de l'accession à l'OMC. L'étude Elaborée par le CIDC, la BID et l'OMC, est de nature à identifier les besoins des pays membres de l'OCI pour faciliter le processus de leur accession à l'OMC.

Conscient de l'importance d'assister les Etats membres de l'OCI, dans ces domaines, le CIDC et la BID organisent chaque année des programmes de renforcement des capacités sous forme d'atelier de formation et de mise à niveau d'informations. Une attention particulière est accordée aux pays les moins avancés.

Par ailleurs, le CIDC en partenariat avec la BID, poursuivront leurs efforts pour organiser d'autres rencontres et ateliers visant l'échange d'expériences et d'expertises ainsi que le rapprochement des positions des pays membres, surtout en prévision des échéances auxquelles les pays membres de l'OCI sont appelés à préparer des positions-au niveau multilatéral et régional.

## ANNEXES

**Tableau 1 : Dates de mise en place des groupes de travail, des Pays observateurs de l'OCI à l'OMC**

<b>Pays</b>	<b>Date de la mise en place du groupe de travail</b>	<b>Président du groupe de travail</b>
<b>Algérie</b>	17 juin 1987	Uruguay
<b>Azerbaïdjan</b>	16 juillet 1997	Allemagne
<b>Irak</b>	13 décembre 2004	Arabie Saoudite
<b>Iran</b>	26 mai 2005	-
<b>Liban</b>	14 avril 1999	France
<b>Libye</b>	27 juillet 2004	Espagne
<b>Somalie</b>	7 décembre 2016	-
<b>Soudan</b>	25 octobre 1994	Japon
<b>Syrie</b>	4 mai 2010	-
<b>Ouzbékistan</b>	21 décembre 1994	Corée du Sud
<b>Turkménistan</b>	23 février 2022	

Source : OMC, Mars 2020

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des accessions en cours

Pays	Demande	Création du Groupe de travail	Aide-Mémoire	Première/ dernière* réunion du Groupe de travail	Nombre de réunions du Groupe de travail*	Offre pour les marchandises		Offre pour les services		Projet de rapport du Groupe de Travail**	Examen du régime du commerce extérieur en cours sur la base d'un projet de rapport du Groupe de travail
						Offre initiale	Dernière offre*	Offre initiale	Dernière offre*		
Algérie	Juin 1987	Juin 1987	Juil. 1996	Avril 1998/ Mars 2014	14	Fev 2002	Nov 2013	Mars 2002	Oct 2013	Fev 2014	
Azerbaïdjan	Juin 1997	Juil. 1997	Avril 1999	Juin 2002/ July 2017	14	Mai 2005	Sept 2013	Mai 2005	Fev. 2015	Jan 2015	✓
Iran	Juil. 1996	Mai 2005	Nov. 2009		/						✓
Irak	Sept. 2004	Dec. 2004	Sept. 2005	Mai 2007/ Avril 2008	2						✓
Libye	Jan 1999	Avril 1999	Juin 2001	Oct 2002/ Oct 2009	7	Nov 2003	Juin 2004	Dec 2003	Juin 2004	Oct 2009	
Ouzbékistan	June 2007	Dec. 2007	Avril 2011	Juil. 2002/ Juil 2012	3						
Liban	Dec 2004	Fev. 2005	Mars 2005	Oct 2005/ Oct 2009	7	Avril 2006	Nov 2008	Oct 2006	Nov 2008	Oct 2012	
Soudan	Dec. 1994	Dec 1994	Oct 1998	Jul 2002/ Jul 2017	4	Sept 2005		Sept 2005			
Syrie	Oct 2001	Mai 201									✓
Somalie	Dec 2015	Dec 2016									

Source : OMC/ Mise à jour en mars 2020

**Tableau 3 : LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI MEMBRES DE L'OMC**

<b>PAYS</b>	<b>DATE D'ADHESION</b>
1. Albanie	8 septembre 2000
2. Bahreïn	1 janvier 1995
3. Bangladesh	13 décembre 1993
4. Benin	1 janvier 1995
5. Brunei	1 janvier 1995
6. Burkina Faso	3 juin 1995
7. Cameroun	13 décembre 1995
8. Comores	21 août 2024
9. Tchad	19 octobre 1996
10. Côte d'Ivoire	1 janvier 1995
11. Djibouti	31 mai 1995
12. Egypte	30 juin 1995
13. Gabon	1 janvier 1995
14. Gambie	23 octobre 1996
15. Guinée	25 octobre 1995
16. Guinée-Bissau	31 mai 1995
17. Guyane	1 janvier 1995
18. Indonésie	1 janvier 1995
19. Jordanie	11 avril 2000
20. Kuweit	1 janvier 1995
21. Kazakhstan	30 novembre 2015
22. Kirghizistan	20 décembre 1998
23. Malaisie	1 janvier 1995
24. Maldives	31 mai 1995
25. Mali	31 mai 1995
26. Maroc	1 janvier 1995
27. Mauritanie	31 mai 1995
28. Mozambique	26 Aout 1995
29. Niger	13 décembre 1996
30. Nigeria	1 janvier 1995
31. Oman	9 novembre 2000
32. Pakistan	1 janvier 1995

33. Qatar	13 janvier 1996
34. Arabie Saoudite	11 décembre 2005
35. Sénégal	1 janvier 1995
36. Sierra Leone	23 Juillet1995
37. Suriname	1 janvier 1995
38. Tadjikistan	2 mars 2013
39. Togo	31 mai 1995
40. Tunisie	29 mars 1995
41. Turquie	26 mars1995
42. Uganda	1 janvier 1995
43. Émirats Arabes Unies	10 avril 1996
44. Yémen	26 juin 2014
45. Afghanistan	29 juillet 2016

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI CANDIDATS A L'ACCESSION A L'OMC  
(OBSERVATEURS)**

1. Algérie
2. Azerbaïdjan
3. Iran
4. Iraq
5. Liban
6. Libye
7. Soudan
8. Syrie
9. Ouzbékistan
10. Somalie
11. Turkménistan (mise en place du groupe de travail le 23 février 2022)

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI NON-MEMBRES DE L'OMC**

Palestine